

éducation. Des parents se sont mobilisés pour la classe de neige d'une école saint-vaastaise

Après la déception, la joie de partir au ski

32 ÉLÈVES de l'école Marcel-Lepaysant étaient censés partir en classe de neige le 9 janvier prochain. D'un simple coup de téléphone, jeudi dernier, l'Éducation nationale a informé leurs parents que le projet était annulé. Ces derniers ont donc annoncé qu'ils manifesteraient leur colère devant l'école élémentaire de Saint-Vaast-la-Hougue, hier, à 17 h 30.

Leur mobilisation a porté ses fruits. Grâce à elle, Gilbert Doucet, maire de Saint-Vaast-la-Hougue, a pu trouver un terrain d'entente avec l'Académie.

La mairie donne un coup de pouce décisif

« Le 9 octobre dernier, nous avons découvert avec plaisir le projet pédagogique de ce voyage à la station de Valloire, dans les Alpes, explique Virginie Châtel, au nom des parents d'élèves. Comme tous les deux ans, il a été envoyé à l'Éducation nationale pour approbation. Mais, pour la première fois depuis 30 ans, l'Inspecteur de circonscription de l'Éducation nationale et l'Inspecteur d'Académie ont refusé de le valider. Nous en avons été informés de manière cavalière, par téléphone, à trois semaines du départ, alors que les familles ont déjà engagé les frais de trousseaux ».

La principale raison évoquée par l'Éducation nationale est financière. L'école élémentaire de Saint-Vaast faisant partie d'un réseau d'éducation prioritaire (REP), la classe de neige ne peut correspondre à une population placée en REP, sauf à se rapprocher de la gratuité pour les familles.

« On sait très bien qu'un voyage scolaire coûte cher et implique la participation des familles. Grâce à la contribution financière de la municipalité et de la coopérative, elles bénéficient déjà d'une aide précieuse pour une classe de neige », se désole Virginie Châtel.

Prévenu dès le jeudi, Gilbert Doucet a rapidement engagé le dialogue avec l'Académie.

Pour que les enfants puissent partir, il fallait réduire la cote part des parents. « Via le CCAS, la commune versera 1 000 € supplémentaires qui permettront de baisser la contribution des parents de 260 à environ 230 €. Tout est bien qui finit bien. Les enfants partiront le 9 janvier ! » a an-

noncé Gilbert Doucet devant l'école, sous les applaudissements des enfants et des parents, ravis et soulagés.

F. S.



De nombreux parents d'anciens élèves de l'école Marcel-Lepaysant de Saint-Vaast-la-Hougue sont également venus apporter leur soutien à la mobilisation.